

dans l'intérieur de la cathédrale. Les chanoines du chapitre de Saint-Jean, au nombre de 32 depuis 1321, furent confirmés dans leurs titres de comtes de Lyon, par arrêt du Parlement en 1653. Appartenant à la plus ancienne noblesse de France, ils forment un corps séparé ; son chef est le doyen, un des premiers dignitaires de l'Église de Lyon.

Lorsqu'une entrée solennelle a lieu, les comtes de Lyon vont, précédés de leur doyen, saluer le souverain à la porte de la ville ; mais ils ne frayent pas avec le clergé ; celui-ci se présente sous la conduite du grand obédiencier de Saint-Just. Après leur salutation, les comtes de Lyon reviennent directement au cloître Saint-Jean pour y attendre le souverain ; c'est là d'ailleurs qu'ils habitent.

Très fiers de leur noblesse, les comtes de Lyon épluchent minutieusement la généalogie des candidats qui se présentent. Henri IV ne dédaigne pas, lorsqu'il se présenta, en 1595, à la porte de la cathédrale, de solliciter le titre de comte de Lyon, et il l'obtient parce qu'il fut déclaré le premier gentilhomme de France.

Je n'entrerai pas dans le détail du cérémonial usité à l'intérieur du cloître Saint-Jean ; ce n'est plus une entrée à laquelle la foule assiste. Il a été d'ailleurs publié, par les soins du chapitre de Saint-Jean, un récit particulier et spécial de la réception faite au roi Louis XIII en 1622 (1) ; on peut le consulter.

---

(1) *Réception de très chrétien monarque Louis XIII, premier comte et chanoine de Lyon, par MM. les doyen, chanoines et comtes en leur cloître, le 11 décembre 1622, publiée à Lyon, Roussin, 1623.*

Les armes du chapitre sont sur le frontispice.

La réception par le Consulat fut publiée séparément, avec le titre : *Le soleil au signe du lion, chez Juliéron, Lyon, 1623.*